



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 35

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 20 Octobre 2011

RESUME CONSEIL DU 1^{er} Octobre :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Droit de préemption le Leez : Le CM décide de ne pas faire valoir son droit de préemption pour le bien situé sur les parcelles D 1529, 1530 et 1532.

Droit de préemption rue de Broons : Le CM décide de ne pas faire valoir son droit de préemption pour le bien situé 6 rue de Broons sur la parcelle AB 35.

Tarifs Salle des Fêtes 2012 : Le CM décide d'augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes d'environ 2 % à compter du 1^{er} Janvier 2012. Les tarifs restent inchangés pour Le Club du Bon Accueil, l'EPMM, La Nicolail' et Plumaugat Athlétisme (détail des tarifs disponibles sur demande)

Tarifs Eau 2012 : Le CM décide d'augmenter les tarifs de 1 % ; soit 52,79 € pour l'abonnement et 569,57 € pour l'abonnement gros débit > à 60 mm.

Tarifs Assainissement 2012 : Le CM décide d'augmenter les tarifs de 1 % ; soit 69,89 € pour l'abonnement et 0,699 € par m³.

Lotissement des Lauriers : Demande permis modificatif

Abris de Jardin : M. Le Maire expose au CM qu'il a reçu plusieurs demandes de construction d'abris de jardins pour ce lotissement et rappelle au CM l'article 4.8 du cahier des charges qui prévoit une toiture sur 2 pans inclinés à 45° ou une toiture plate avec acrotère en pourtour. M. le maire propose au CM de modifier l'article 4.8 et de supprimer la mention « à 45° » pour la construction des annexes ; le C.M accepte cette modification du règlement.

Voirie définitive impasse des Tilleuls : M. Le Maire présente au CM le projet de réalisation de la voirie définitive. Après délibération le CM décide de retenir la procédure adaptée du code des marchés publics, et donne pouvoir à M. le Maire d'établir le dossier de consultation et de l'adresser à plusieurs entreprises.

Salle d'activité Manoir de la Rivière : M. Le Maire présente au CM le projet d'aménagement du garage du manoir en salle d'activité. Après délibération le CM décide de retenir la procédure adaptée du code des marchés publics, et donne pouvoir à M. le Maire d'établir le dossier de consultation et de diffuser un appel à la concurrence dans l'Ouest France.

Femmes du Pays de Dinan est un lieu d'accueil et d'écoute, d'information et d'orientation qui saura vous accueillir et prendre du temps avec vous. » Contact : 02.96.85.60.02 / espacefemmes.pays.dinan@cegetel.net

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

1^{er} adjoint : de 10H30 à 12H00 le jeudi.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations de octobre et novembre

23 Octobre : Foulées plumaugataises

29 Octobre : Poulet frites des Taupes à Plum

4 Novembre : AG OGEC et APEL

6 Novembre : Loto Comité des Fêtes

8 Novembre : Banquet du Club du bon accueil

13 Novembre : Commémoration de l'armistice

15 Novembre : AG FNACA

19 Novembre : Choucroute APEL

Messes :

Mardi 1^{er} Novembre 10 h 30

Dimanche 13 Novembre 10 h 30

Football :

A domicile

23 Octobre à 15 h 30 Merdrignac (3)

13 Novembre à 15 h 00 Plénée Jugon (3)

A l'extérieur

6 Novembre à 15 h 00 Laurmené Gomené (2)

Dans le Canton :

22 Octobre : repas des Gas de la Rance à Caulnes

Prochain conseil municipal : Jeudi 27 octobre à 20H00

PELE – MELE :

1 – Rappel : Les **nouveaux arrivants** sur la commune sont invités à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011 à la mairie.

2 – Pour face à une demande croissante de **garde d'enfants**, nous invitons les personnes intéressées par l'exercice de ce métier à se faire connaître auprès de la mairie.

3 – Message de l'**Espace Femme** : « Si vous êtes confronté(e) à la violence, ne restez pas seul(e). L'espace